

Union européenne-Royaume Uni/Diplomatie

L'UE et Londres scellent leur accord de divorce

AFP
Bruxelles/Belgique

Un texte de séparation à prendre ou à laisser, après plus de 40 ans d'un mariage sans amour.

L'UNION européenne et le Royaume-Uni ont scellé hier un divorce historique, après un mariage houleux de plus de 40 ans, mettant en garde les députés britanniques qu'il n'était plus question de modifier cet accord négocié dans la douleur.

Le "traité de retrait" approuvé par les dirigeants des pays européens, après 17 mois de tractations avec Londres, doit désormais passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle, loin d'être acquise, du Parlement britannique.

"Si les gens pensent qu'on peut encore négocier, ce n'est pas le cas. C'est l'accord qui est sur la table, c'est le meilleur accord possible, c'est le seul possible", a lancé la Première britannique Theresa May, cible de critiques virulentes dans son propre camp.

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a envoyé exactement le même message aux parlementaires britanniques : "ceux qui pensent qu'en rejetant cet accord, ils en obtiendront un meilleur seront déçus dans les secondes qui suivent". "C'est le seul accord possible", a-t-il martelé.

"Il n'y a pas de plan B", ont insisté les chefs de gouvernement irlandais et néerlandais.

"AVENIR MEILLEUR"



Photo : AFP



Photo : AFP

L'heure du divorce a sonné entre l'Union européenne de Jean-Claude Juncker et le Royaume-Uni de Theresa May (Photo de droite).

Malgré l'accord approuvé lors d'un sommet sans fausse note, les Européens se sont gardés de tout triomphalisme. Voir le Royaume-Uni "quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie", a déclaré Jean-Claude Juncker. "Il est tragique de voir le Royaume-Uni quitter l'UE après 45 ans", a renchéri la chancelière allemande Angela Merkel, tout en saluant "l'œuvre d'art diplomatique" des négociateurs. Le président français Emmanuel Macron a lui qualifié le moment de "grave", voyant dans le Brexit le signe que l'Europe nécessitait une "refondation", "parce qu'elle n'a pas su rassurer nos peuples". Le sommet a permis l'adoption du "traité de retrait", un pavé de 585 pages, ainsi que celle d'une "déclaration politique" qui y sera jointe et ébauche les relations futures que vont tenter de nouer les deux partenaires après le divorce, effectif le 29 mars 2019.

Cette relation, qui ne pourra

être formellement négociée qu'après le Brexit, devra être "la plus proche possible", selon le texte. "Une chose est certaine, nous resterons amis jusqu'à la fin des temps", a dit le président du Conseil européen Donald Tusk, maître de cérémonie du sommet.

"Il s'agit d'un accord pour un avenir meilleur, qui nous permet de saisir les opportunités qui nous attendent", a plaidé de son côté Mme May après le sommet, reprenant les termes de sa "lettre à la nation" adressée hier aux Britanniques.

Plusieurs pays européens, inquiets de la manière dont sera appliqué l'accord de divorce, ont obtenu qu'une déclaration des 27 soit annexée aux conclusions du sommet, pour aborder notamment la question sensible de droits de pêche après le Brexit, chère à la France.

Le texte qualifie ce dossier, non résolu dans le "traité de retrait", de "prioritaire", et demande qu'un accord soit "négocié bien avant la fin de la période de transition" post-Brexit prévue jusqu'à

fin 2020 (mais qui pourra être prolongée jusqu'à deux ans).

A ce stade, il est juste prévu que les pêcheurs européens garderont l'accès aux eaux territoriales britanniques et que les Britanniques resteront soumis aux quotas de pêche européens pendant la période de transition.

Des pays comme la France insistent pour que dans l'avenir, l'accès des produits de la pêche britanniques au marché européen reste conditionné à l'accès des Européens aux eaux britanniques.

La déclaration annexée aux conclusions du sommet aborde aussi d'autres questions sur lesquelles les 27 s'engagent à faire preuve de "vigilance", comme celui de la "concurrence loyale" avec Londres, nécessaire dans le domaine économique.

L'ÉPINE GIBRALTAR. L'unité affichée côté européen dans les négociations s'était fissurée ces derniers jours, quand l'Espagne a fait planer la menace d'une annulation du sommet si elle

n'obtenait pas des garanties écrites sur le sort de Gibraltar. Avant que Pedro Sanchez estime samedi après-midi avoir obtenu satisfaction.

Madrid a reçu des garanties écrites de la part de l'UE pour disposer d'un droit de veto sur tout futur accord entre l'UE et le Royaume-Uni concernant Gibraltar, un territoire britannique situé à l'extrême sud de la péninsule ibérique, et dont l'Espagne revendique la souveraineté.

"Le seul qui détient la clé (des relations futures entre l'UE et Gibraltar) est l'Espagne", s'est félicité hier une source gouvernementale espagnole. C'est une "grande victoire".

L'accord de retrait approuvé hier règle notamment la question de la facture que devra payer Londres à l'UE, sans la chiffrer, et prévoit une solution controversée pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord.

Burundi/Justice

Arrestations d'anciens militaires tutsi pour assassinat du président Ndadaye

AFP
Nairobi/Kenya

La mort, en 1993, du premier président hutu élu démocratiquement avait été le facteur déclenchant d'une guerre civile sanglante. Ce sont un général et trois colonels à la retraite qui ont été arrêtés samedi.

QUATRE hauts gradés tutsi de l'armée à la retraite, accusés d'être parmi "les auteurs" de l'assassinat en 1993 de Melchior Ndadaye, premier président hutu du Burundi démocratiquement élu, ont été arrêtés samedi à Bujumbura, selon des sources judiciaires et des proches. Il s'agit d'un coup de

théâtre, 25 ans après l'assassinat de Ndadaye à l'origine d'une guerre civile (93-2006) qui a fait plus de 300 000 morts et a opposé l'armée, alors dominée par la minorité tutsi (14% de la population) à des mouvements rebelles hutu (85%).

"Même si des poursuites ont été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime, il s'est avéré que c'était des exécutants et le procès reste pendant à la cour suprême", a expliqué le procureur général, Sylvestre Nyandwi, dans une courte déclaration à la presse. Le ministère public a eu connaissance d'autres personnes potentiellement impliquées et qui n'ont pas été poursuivies et "nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur

charge et quatre d'entre eux ont été arrêtés ce matin pour des raisons d'enquête, tandis que d'autres sont encore recherchés", a-t-il ajouté.

Il s'agit du général Céléstin Ndayisaba, des colonels Gabriel Gunungu, Laurent Niyonkuru et Anicet Nahigombeye.

Ces officiers à la retraite ont été arrêté samedi matin puis conduits au parquet général de Bujumbura pour interrogatoire, avant d'être acheminés vers les prisons de Muramvya (centre), Gitega (centre) et Rutana (est) et écroués, selon une source judiciaire et des proches.

La police s'est également rendue au domicile d'au moins trois autres officiers tutsi à la retraite pour les arrêter mais ne

les a pas trouvés, selon les mêmes sources.

"Mon mari a été arrêté peu avant 05h00 (04h00 au Gabon) par des dizaines de policiers lourdement armés qui avaient ceinturé notre maison dans la nuit (...), et on leur a refusé l'assistance de leur avocat", a témoigné à l'AFP l'épouse de l'un des officiers arrêtés, dénonçant "des arrestations purement politiques".

"Nous considérons qu'ils sont parmi les auteurs de l'assassinat du président (Ndadaye), mais ce sont les enquêtes qui vont clarifier leur rôle", a expliqué M. Nyandwi, assurant qu'ils auraient droit à un procès équitable.

Une dizaine de soldats dont le plus haut gradé était lieutenant ont été condamnés en 1998, dans

un procès considéré comme celui "des exécutants". Aucun des nombreux hauts gradés cités dans cet assassinat n'avait été inquiété.

Depuis, les dirigeants politiques, les membres de l'ancienne armée et des mouvements rebelles avaient bénéficié d'une immunité provisoire alors que l'accord de paix d'Arusha de 2000 avait prévu que tous les crimes commis relèveraient désormais de la Commission vérité et réconciliation (CVR).

"La CVR n'a pas été mise en place pour empêcher la justice de fonctionner", a réagi le procureur général burundais.

Le pays est aujourd'hui dirigé par le parti CNDD-FDD, issu de l'ancienne principale rébellion hutu.

L'Afrique en bref

• **Mozambique / Jihadistes.** Douze personnes tuées par des islamistes présumés

Douze villageois, dont des femmes et des enfants, ont été tués dans une localité isolée de l'extrême nord du Mozambique, lors du dernier épisode de terreur attribué à des islamistes présumés selon la police, une attaque qui a provoqué la fuite de milliers de personnes vers la Tanzanie voisine.

• **Niger/Jihadistes.** Pour la libération de 15 femmes enlevées par Boko Haram

Des parlementaires de Diffa, dans le sud-est du Niger, ont demandé hier au gouvernement d'agir pour retrouver quinze femmes enlevées vendredi par le groupe jihadiste nigérian Boko Haram dans des villages de cette région proche du Nigeria.

• **Ouganda/Accident.** 30 morts et des dizaines de disparus dans un naufrage



Photo : AFP

Vingt-deux personnes sont mortes et plus de 60 autres se sont aussi sans doute noyées en Ouganda dans le naufrage d'un bateau où était organisée une fête sur le lac Victoria, a annoncé hier la police.

• **RD Congo / Politique.** "Attention aux provocations" !



Photo : AFP

Le nouvel archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo, a enjoint hier les Congolais à ne pas céder aux "provocations" d'ici aux élections prévues le 23 décembre, devant des milliers de fidèles réunis pour une messe en plein air marquant le début de son ministère.

• **Tchad / Diplomatie.** Première visite d'un président en Israël

Le président Idriss Deby Itno est arrivé en Israël hier pour la première visite d'un chef d'Etat tchadien dans ce pays, après plus de quatre décennies de rupture des relations diplomatiques.